

Politique

Municipalité amie des aînés 2022-2025

TNO Mont-Albert

(secteur Cap-Seize)



Municipalité
amie des aînés

En partenariat avec :

Québec 

**La Haute-
Gaspésie**
esprit libre



En partenariat avec :



Mot du préfet



Comme représentant élu des habitants de nos territoires non organisés, c'est avec fierté que je vous présente la Politique Municipalité amie des aînés 2022-2025 du territoire non organisé Mont-Albert. Cette Politique démontre notre engagement envers nos bâtisseurs et nous les encourageons à continuer leur implication auprès de notre communauté.

D'ailleurs, je tiens à remercier tous les citoyennes et citoyens qui se sont impliqués dans la démarche MADA. Sans l'implication de ces bénévoles dévoués à la cause, l'élaboration de la présente Politique n'aurait pas été possible. Un merci bien spécial à notre agent de soutien aux initiatives aînées, monsieur Sylvain Cossette, pour son apport inestimable à la réalisation de la démarche.

Avec votre engagement, votre passion et vos compétences, je n'ai nul doute que nous réussirons à atteindre les objectifs du plan d'action de la Politique.

Vous pourrez compter sur moi pour la suite.

Guy Bernatchez

Préfet de la MRC de La Haute-Gaspésie



Mot du comité de pilotage MADA



Le comité de pilotage de la démarche MADA du territoire non organisé Mont-Albert est heureux de vous présenter sa nouvelle Politique Municipalité amie des aînés 2022-2025.

Cette Politique témoigne de notre engagement pour l'amélioration de la qualité de vie de nos personnes aînées, parce que nous avons à cœur le développement harmonieux et durable de notre communauté.

Après avoir réfléchi aux besoins, objectifs et actions, nous sommes fiers de vous présenter ce document, qui sera notre guide pour les prochaines années.

En terminant, nous remercions les personnes-ressources qui, par leurs compétences, contribuent à éclairer nos décisions.

Les membres du comité de pilotage

Lise Ouellet
Lise Gingras
Armande Symmet
Michel Fzziambre

Mise en contexte



La municipalité régionale de comté (MRC) de La Haute-Gaspésie, en collaboration avec le Centre d'action bénévole (CAB) des Chic-Chocs, a entrepris la réalisation de la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) à l'été 2014. D'une durée de 18 mois, cette démarche collective a permis de doter la MRC, son territoire non organisé (TNO) de Mont-Albert (secteur Cap-Seize) ainsi que ses huit municipalités constituantes, de politiques comprenant des actions favorables à un vieillissement actif. À l'automne 2019, la MRC, en collaboration avec les municipalités, a choisi d'entreprendre une deuxième démarche MADA afin de mettre à jour les politiques aînées dont les plans d'action étaient arrivés à échéance.

Concrètement, après la nomination d'un élu responsable du dossier par le conseil des maires de la MRC, un comité de pilotage a été formé. Les membres du comité ont d'abord fait un bilan des actions réalisées dans le cadre de la Politique des aînés 2016-2018. Ensuite, ils se sont penchés sur un portrait général du milieu composé de données démographiques, économiques et sociales, en plus de faire une recension des services offerts aux personnes aînées qui habitent le territoire. Enfin, des personnes aînées et des intervenantes et intervenants ont été consultés afin d'identifier les besoins et enjeux liés au vieillissement de la population.

Ce processus a permis aux membres du comité de pilotage d'obtenir les informations nécessaires à l'élaboration du contenu de la présente Politique, qui a ensuite été adoptée par le conseil des maires de la MRC de La Haute-Gaspésie.

LA DÉMARCHE MADA VISE À DÉVELOPPER UNE CULTURE D'INCLUSION SOCIALE ET UN MILIEU DE VIE FAVORABLE À UN VIEILLESSEMENT ACTIF EN S'APPUYANT SUR LA CONCERTATION ET LA MOBILISATION DE TOUTE LA COMMUNAUTÉ. LES PERSONNES AÎNÉES SONT AU CŒUR DE LA DÉMARCHE AUTANT POUR L'ÉLABORATION QUE DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA PRÉSENTE POLITIQUE.

Sommaire

Les fondements de la politique	7
Les principes directeurs	8
Les orientations	9
Le plan d'action 2022-2025	10
Orientation 1 : Habitat et milieu de vie	11
Orientation 2 : Transport et mobilité	12
Orientation 3 : Participation sociale	13
Orientation 4 : Loisirs	14
Orientation 5 : Respect et inclusion sociale	15
Orientation 6 : Communication et information	16
Orientation 7 : Santé et services sociaux	17
Orientation 8 : Sécurité	18
Orientation 9 : Espaces extérieurs et bâtiments	19

Les fondements de la politique

> LA DÉFINITION DU TERME « AÎNÉ »

Les personnes âgées forment une population hétérogène dont les intérêts, besoins et aspirations sont multiples. Elles s'impliquent bénévolement dans divers organismes, apportent du soutien à des proches, certaines sont retraitées, alors que d'autres sont actives sur le marché du travail. Bien que plusieurs personnes, souvent plus âgées, doivent parfois composer avec des limitations plus ou moins marquées, leur expérience et leurs connaissances sont une richesse pour la Haute-Gaspésie. À des fins pratiques, les personnes âgées de 55 ans et plus forment la population-cible de la présente Politique.

> LES VALEURS



L'écoute est fondamentale aux relations humaines, puisqu'elle permet de connaître, d'apprendre et de comprendre l'autre. Cette valeur est le reflet de la volonté des acteurs impliqués dans la réalisation de la présente Politique de demeurer attentifs aux besoins et aspirations, tout en respectant la dignité des personnes âgées.



La vitalité réfère au dynamisme avec lequel le plan d'action sera mis en œuvre. Nos actions sont guidées par la volonté de faire de Cap-Seize un milieu de vie accueillant et dynamique que les citoyens de tous âges pourront s'approprier.



La dignité signifie de reconnaître les personnes âgées comme des personnes à part entière, de prendre en considération leurs rythmes et modes de vie sans jugement. Elle implique d'adopter une attitude bienveillante et respectueuse de l'autonomie des personnes âgées.

Les principes directeurs

Les principes directeurs de la présente Politique correspondent aux trois piliers du vieillissement actif tels que préconisés par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et par le Gouvernement du Québec. Ils réfèrent au processus visant à optimiser les possibilités de bonne santé, de participation et de sécurité afin d'accroître la qualité de la vie pendant la vieillesse. La définition de ces principes est tirée de la deuxième édition du *Guide d'accompagnement pour réalisation de la démarche Municipalité amie des aînés*, produit par le Gouvernement du Québec.



> PARTICIPATION

Les personnes aînées contribuent à la société de plein droit, et ce, dans toutes les sphères de la vie : familiale, sociale, culturelle, économique et spirituelle. Cette contribution s'incarne par leur présence et leur engagement aux activités qui ont un sens à leurs yeux et qui ont un sens pour la société dans laquelle ils évoluent. Participer, c'est se voir inclus dans son milieu, et l'âge ne doit pas constituer une barrière à cette inclusion.

> SANTÉ

Les personnes vivent mieux et plus longtemps lorsque l'apparition de maladies et la perte d'autonomie fonctionnelle sont limitées ou retardées. Être en bonne santé procure davantage d'indépendance et de bien-être, ce qui a pour effet de diminuer le recours aux soins de santé et aux services sociaux. Toutefois, la société se doit de répondre aux besoins évoluant avec l'âge, en développant des services sociosanitaires adaptés, accessibles et de qualité.

> SÉCURITÉ

Les environnements (milieux de vie, quartiers, municipalités, régions) sont appelés à évoluer pour répondre aux besoins d'une population vieillissante, d'où l'importance d'en faire des endroits toujours plus sécuritaires et bienveillants pour les aînés. Des initiatives doivent donc s'y développer en conséquence, notamment pour prévenir la maltraitance, mieux soutenir les proches aidants, faciliter l'accès aux services et contribuer au sentiment de sécurité des personnes aînées qui y vivent.



Les orientations

Les neuf orientations qui guident les actions de la présente Politique sont inspirées de la définition des champs d'action de la démarche MADA, tels que décrits dans la deuxième édition du *Guide d'accompagnement pour réalisation de la démarche Municipalité amie des aînés*, produit par le Gouvernement du Québec.



HABITAT ET MILIEU DE VIE

Habitation, adaptation et entretien du domicile, milieu de vie, service de proximité



TRANSPORT ET MOBILITÉ

Transports individuels et collectifs, transports partagés, transports actifs



PARTICIPATION SOCIALE

Bénévolat, engagement citoyen, emploi et mentorat



LOISIRS

Récréatifs, sportifs, culturels, populaires



RESPECT ET INCLUSION SOCIALE

Inclusion sociale, respect, âgisme, inégalités, relations intergénérationnelles



COMMUNICATION ET INFORMATION

Pertinence et lisibilité, diffusion, accessibilité



SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

Soutien communautaire, soutien à domicile, saines habitudes de vie



SÉCURITÉ

Surveillance, prévention, intervention, maltraitance



ESPACES EXTÉRIEURS ET BÂTIMENTS

Aménagement et conception des espaces extérieurs, accessibilité aux bâtiments



Municipalité
amie des aînés

En partenariat avec :

Québec

Plan d'action

2022-2025

À NOTER :

L'emploi du masculin pour désigner des personnes n'est utilisé à d'autres fins que d'alléger la lecture du plan d'action.

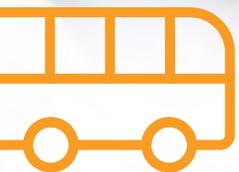
Les responsables et les partenaires ciblés ne sont pas limitatifs.

L'année indiquée dans l'échéancier correspond à celle du début des travaux à l'exception des actions en continu.



> Orientation 1 : HABITAT ET MILIEU DE VIE

Objectifs	Actions	Responsables (R) et partenaires ciblés (P)	Ressources			Échéancier				Résultats attendus
			Financières	Humaines	Matérielles	2022-2023	2023-2024	2024-2025	En continu	
Permettre aux aînés d'habiter un logis abordable, adapté et de qualité	Approfondir les besoins et les intérêts des personnes aînées en matière d'habitation	R : Comité MADA P : MRC P : Organismes								La MRC aura une meilleure connaissance des besoins et intérêts des personnes aînées en matière d'habitation
	Proposer des pistes de développement en matière de logement et d'habitation pour les personnes aînées	R : Comité MADA P : MRC P : Organismes								Des pistes de développement en matière d'habitation seront déposées à la MRC par le comité MADA
Consolider les échanges de services entre voisins	Élaborer et appliquer une stratégie pour favoriser les échanges de petits services entre les résidents de la communauté (<i>déneigement, transport, cuisine, etc.</i>)	R : Comité MADA P : MRC P : Organismes								Les échanges de services entre voisins continueront de manière informelle
Valoriser le patrimoine historique de Cap-Seize	Soutenir la réédition du livre sur l'histoire de Saint-Bernard-des-Lacs	R : Comité Actions Cap-Seize P : MRC P : Organismes								Le comité Actions Cap-Seize débutera la réédition du livre sur l'histoire de Saint-Bernard-des-Lacs, avec le soutien de la MRC



> Orientation 2 : TRANSPORT

Objectifs	Actions	Responsables (R) et partenaires ciblés (P)	Ressources			Échéancier				Résultats attendus
			Financières	Humaines	Matérielles	2022-2023	2023-2024	2024-2025	En continu	
Améliorer l'accessibilité aux services de santé et aux services sociaux uniquement disponibles à l'extérieur du territoire	En collaboration avec le préfet élu de la MRC, faire des représentations auprès des institutions concernées afin d'améliorer l'accessibilité à la <i>Politique de déplacements des usagers</i>	R : MRC								La <i>Politique de déplacements des usagers</i> sera mieux adaptée aux besoins des aînés du territoire

> Orientation 3 : PARTICIPATION SOCIALE



Objectifs	Actions	Responsables (R) et partenaires ciblés (P)	Ressources			Échéancier				Résultats attendus
			Financières	Humaines	Matérielles	2022-2023	2023-2024	2024-2025	En continu	
Favoriser la participation sociale des personnes âgées et des bénévoles de tous âges	Soutenir le développement et le déploiement d'initiatives favorables à la participation sociale des personnes âgées	R : MRC P : Comité MADA P : Organismes								Au moins deux nouvelles initiatives favorables à la participation sociale des personnes âgées seront déployées avec le soutien de la MRC
	Souligner l'apport des bénévoles de tous âges dans le développement de Cap-Seize	R : MRC P : Organismes								La MRC soulignera l'apport des bénévoles de tous âges au développement de Cap-Seize au moins une fois par année
	Accompagner les comités et clubs sociaux dans le redémarrage de leurs activités régulières à la suite de la pandémie de Covid-19	R : MRC P : Comité MADA P : Organismes								La MRC accompagnera les comités et clubs sociaux dans le redémarrage de leurs activités régulières





> Orientation 4 : LOISIRS

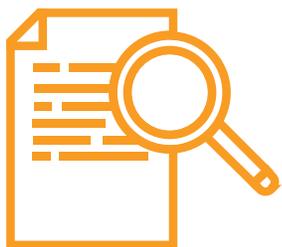
Objectifs	Actions	Responsables (R) et partenaires ciblés (P)	Ressources			Échéancier				Résultats attendus
			Financières	Humaines	Matérielles	2022-2023	2023-2024	2024-2025	En continu	
	Faire une veille des opportunités de financement pour développer ou consolider l'offre de loisirs offerts aux personnes âgées de Cap-Seize	R : Comité MADA P : MRC P : Organismes								Les organismes seront informés des opportunités de financement pour consolider et améliorer leurs activités de loisirs
Améliorer et consolider les loisirs offerts aux personnes âgées	Consulter les personnes âgées pour mieux connaître leurs préférences en matière de loisirs	R : Comité MADA P : MRC P : Organismes								Les personnes âgées de Cap-Seize seront consultées pour connaître leurs intérêts en matière de loisirs au moins une fois avant la prochaine mise à jour de la Politique
	Soutenir le développement de nouvelles initiatives de loisirs selon les préférences des personnes âgées	R : MRC P : Organismes								Au moins deux nouvelles initiatives de loisirs seront développées selon les préférences des personnes âgées



> Orientation 5 : RESPECT ET INCLUSION SOCIALE

Objectifs	Actions	Responsables (R) et partenaires ciblés (P)	Ressources			Échéancier				Résultats attendus
			Financières	Humaines	Matérielles	2022-2023	2023-2024	2024-2025	En continu	
Mettre en valeur l'apport des personnes âgées à la communauté	Souligner l'apport des personnes âgées à la vitalité de la communauté de Cap-Seize lors de la <i>Journée internationale des aînés</i> du 1 ^{er} octobre	R: MRC P: Organismes								Une fois par année, la MRC soulignera l'apport des personnes âgées à la vitalité de la communauté
Favoriser l'inclusion sociale des aînés en situation de précarité financière	Continuer d'organiser des activités de loisirs gratuites ou à contribution volontaire	R: Comité Actions Cap-Seize P: MRC P: Organismes								Au moins deux activités de loisirs à contribution volontaire ou gratuites seront organisées pour les aînés ou les citoyens de tous âges
Encourager les échanges intergénérationnels	Soutenir par le biais d'actions concrètes (<i>support financier, prêt de locaux ou de matériel, collaboration humaine</i>) le développement d'activités intergénérationnelles sur le territoire de la municipalité	R: MRC P: Organismes								Au moins une nouvelle activité intergénérationnelle sera organisée à Cap-Seize avec le soutien de la MRC
	Mettre sur pied une exposition de photos anciennes et nouvelles	R: Comité Actions Cap-Seize P: MRC P: Organismes								Les personnes âgées pourront échanger avec les générations plus jeunes au sujet de l'histoire de Cap-Seize





> Orientation 6 : COMMUNICATION ET INFORMATION



Objectifs	Actions	Responsables (R) et partenaires ciblés (P)	Ressources			Échéancier				Résultats attendus
			Financières	Humaines	Matérielles	2022-2023	2023-2024	2024-2025	En continu	
Faciliter la diffusion d'informations pertinentes en lien avec les programmes et services disponibles	Planifier et appliquer une stratégie de communication pour diffuser l'information qui concerne les personnes âgées (ex. : activités, services, programmes et nouveautés)	R : Comité MADA P : MRC P : Organismes								Les personnes âgées du territoire auront facilement accès aux informations diffusées par les organismes
	Organiser des conférences pour les personnes âgées, données par des professionnels ou responsables de services	R : Comité MADA P : MRC P : Organismes								Les personnes âgées pourront assister à des conférences offertes par des professionnels et responsables de services (ex.: santé, éducation, culture, etc.)
Permettre aux personnes âgées du territoire de suivre le déploiement de la Politique	Planifier et appliquer une stratégie de communication pour diffuser l'information concernant la démarche MADA, incluant le déploiement de la présente Politique	R : Comité MADA P : MRC								Les aînés du territoire auront facilement accès aux informations nécessaires pour suivre le déroulement de la démarche MADA et le déploiement de la présente Politique





> Orientation 7 : SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

Objectifs	Actions	Responsables (R) et partenaires ciblés (P)	Ressources			Échéancier				Résultats attendus
			Financières	Humaines	Matérielles	2022-2023	2023-2024	2024-2025	En continu	
Encourager les personnes âgées à adopter de saines habitudes de vie	Collaborer avec les professionnels du réseau de la santé et les organismes du milieu afin de développer des projets en lien avec les saines habitudes de vie des personnes âgées	R : Comité Actions Cap-Seize P : MRC P : Organismes								Au moins deux projets qui encouragent les personnes âgées à adopter de saines habitudes de vie, organisé avec la collaboration de la MRC





> Orientation 8 : SÉCURITÉ

Objectifs	Actions	Responsables (R) et partenaires ciblés (P)	Ressources			Échéancier				Résultats attendus
			Financières	Humaines	Matérielles	2022-2023	2023-2024	2024-2025	En continu	
Agir en prévention des situations de maltraitance et d'abus envers les personnes âgées	Participer aux initiatives de la <i>Table bientraitance envers les personnes âgées Haute-Gaspésie</i>	R : Comité MADA P : Organismes P : CISSS								Les initiatives de la <i>Table bientraitance envers les aînés Haute-Gaspésie</i> seront réalisées avec la participation du comité de suivi MADA de Cap-Seize



> Orientation 9 : ESPACES EXTÉRIEURS ET BÂTIMENTS



Objectifs	Actions	Responsables (R) et partenaires ciblés (P)	Ressources			Échéancier				Résultats attendus
			Financières	Humaines	Matérielles	2022-2023	2023-2024	2024-2025	En continu	
Améliorer et maintenir l'accessibilité aux infrastructures communautaires de Cap-Seize	Améliorer et maintenir les infrastructures communautaires de loisirs actifs en bon état (sentiers, haltes, parcs, etc.)	R : MRC P : Comité Actions Cap-Seize								Les infrastructures seront améliorées et entretenues de manière qu'elles demeurent conviviales et accessibles à tous
	Planifier l'aménagement de la Halte-Nourricière et des sentiers entourant le Lac-Neuf	R : Comité MADA P : MRC P : Organismes								Un plan d'aménagement de la Halte-Nourricière et des sentiers entourant le Lac-Neuf sera prêt à être mis en œuvre à la fin de la présente Politique

Politique

Municipalité amie
des aînés 2022-2025

TNO Mont-Albert

(secteur Cap-Seize)

 Haute-
Gaspésie
esprit libre